

COMITE
DEPARTEMENTAL



de NATATION

DEPARTEMENTAUX MAITRES PRINTEMPS programme

Matin

Ouverture des portes 8H15
Début des épreuves : 9H15

200 NL

50 BR

100 PAP

800NL/1500NL

50 NL

200 DOS

100 BR

100 4N

200 4N

Après midi

Ouverture des portes 13h30
Début des épreuves : 14h15

100 NL

400 4N

50 DOS

200 PAP

400 NL

100 DOS

200 BR

50 PAP

Cérémonies protocolaires

Blois

27 avril

6 lignes d'eau



engagements sur extranat
jusqu'au 23 avril

➤ Règlement :

Compétition ouverte à la
catégorie Maîtres.

La catégorie C0 est
autorisée.

Les nageurs peuvent
s'engager sur 5 épreuves
individuelles maximum.

➤ Récompenses :

Chaque épreuve sera
récompensée par un podium
mixte (sexe et catégorie) en
s'appuyant sur le nombre de
points réalisés.

Chaque club est tenu de fournir un officiel par réunion, deux officiels pour 10 nageurs et plus.